

SAVANTS et CROYANTS

LES JUIFS D'EUROPE DU NORD AU MOYEN ÂGE

Sous la direction de Nicolas Hatot et Judith Olszowy-Schlanger

snoeck

Cet ouvrage a été publié à l'occasion de l'exposition « **Savants et croyants. Les juifs d'Europe du Nord au Moyen Âge** », présentée au musée des Antiquités, Rouen, du 25 mai au 16 septembre 2018.

Commissariat

Commissariat général : Nicolas Hatot, *conservateur du patrimoine chargé des collections médiévales et Renaissance - Réunion des Musées Métropolitains Rouen Normandie - musée des Antiquités*

Commissariat scientifique : Nicolas Hatot et Judith Olszowy-Schlanger, *directrice de recherches à l'École pratique des hautes études (EPHE), et chercheuse associée à la section hébraïque de l'Institut de recherches et d'histoire des textes (IRHT), CNRS, Paris*

Exposition

Métropole Rouen Normandie

Frédéric Sanchez

Président

Frédéric Althabe

Directeur général des services

Philippe Novel

Directeur général adjoint, Développement, Attractivité, Solidarité

Réunion des musées métropolitains

Sylvain Amic

Directeur

Murielle Grazzini

Administratrice

Frédéric Bigo

Responsable du service des publics

Virgil Langlade

Responsable de la communication et du développement

Caroline Dorion-Peyronnet

Directrice - musée des Antiquités

Nicolas Hatot

Conservateur du patrimoine - musée des Antiquités

Catalogue

Direction scientifique, traductions, corrections et relecture :

Nicolas Hatot et Judith Olszowy-Schlanger

Coordination : Nicolas Hatot

L'exposition est organisée par la Métropole Rouen Normandie, dont nous remercions le Président, Frédéric Sanchez, ainsi que Frédéric Althabe, *Directeur Général des Services*, Philippe Novel, *Directeur Général Adjoint en charge du développement, de l'attractivité et de la solidarité* et l'ensemble des services supports de la Métropole Rouen Normandie.



Elle est reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture / Direction générale des patrimoines / Service des musées de France.

Nous remercions Françoise Nyssen, *ministre de la Culture*, Vincent Berjot, *directeur général des Patrimoines*, Marie-Christine Labourdette, *ancienne directrice du service des musées de France*, et Blandine Chavanne, *sous-directrice de la politique des musées au service des musées de France*, pour avoir honoré cette manifestation de ce label.

Nous remercions également Jean-Paul Ollivier, *directeur régional des Affaires culturelles de Normandie*, et Cécile Binet, *conseillère pour les musées (Drac Normandie)* pour leur soutien.



Cet événement a été conçu, imaginé et porté par la Réunion des Musées Métropolitains (RMM) Rouen Normandie, et plus particulièrement par le musée des Antiquités.

Les commissaires, Nicolas Hatot, *conservateur du patrimoine chargé des collections médiévales et Renaissance du musée des Antiquités* et Judith Olszowy-Schlanger, *directrice de recherches à l'École pratique des hautes études (EPHE), et chercheuse associée à la section hébraïque de l'Institut de recherches et d'histoire des textes (IRHT), CNRS, Paris* tiennent à remercier tout particulièrement :

Sylvain Amic, *directeur de la RMM* ; Murielle Grazzini, *administratrice de la RMM* ; Caroline Dorion-Peyronnet, *directrice du musée des Antiquités* ; Frédéric Bigo, *responsable du service des publics de la RMM* ; Virgil Langlade, *responsable de la communication et du développement de la RMM* ainsi que l'ensemble des services et personnels de la Réunion des musées métropolitains.



L'exposition n'aurait pu avoir lieu sans le soutien de Paul Salmona, *directeur du musée d'art et d'histoire du Judaïsme*, Jacques-Sylvain Klein, *délégué de l'association La Maison Sublime de Rouen*, Hubert Bost, *Président de l'École pratique des hautes études (EPHE)*, et celui des autres contributeurs du catalogue que nous remercions chaleureusement.



Nous remercions également la Bibliothèque nationale de France et sa présidente Laurence Engel, la British Library et son directeur Roland Keating, le musée de Cluny - musée national du Moyen Âge et sa directrice Élisabeth Taburet-Delahaye, le Landesamt für Denkmalpflege und Archäologie de Thuringe et son directeur Sven Ostritz, pour les prêts exceptionnels accordés.

Les instances en charge du tourisme ont joué un rôle déterminant dans la promotion de cet événement. Aussi, nous remercions pour leur aide : Rouen Normandie Tourisme et Congrès, sous la direction générale d'Yves Leclerc, Seine-Maritime Attractivité, sous la direction de Xavier Prévotat, et le comité régional de tourisme de Normandie, sous la direction de Michaël Dodds.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui ont permis de développer un riche programme culturel autour de l'exposition :

L'ensemble de l'équipe du Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire de la Métropole Rouen Normandie ; l'Association culturelle israélienne

de Rouen ; l'Association de la Maison sublime de Rouen ; Yusit ; Gamit ; le Ministère de la Justice ; la Région Normandie ; le Centre de musique médiévale de Paris ; le festival Les Musicales de Normandie ; Resitech ; l'Association des Amis des Musées de la Métropole et du Département de Seine-Maritime ; l'ensemble des organisateurs et participants aux deux journées du colloque international des 4 (Paris – MAHJ) et 5 (RMM – Rouen) septembre 2018 ; la British Library.

Nous exprimons notre sincère gratitude aux personnes et entreprises ayant permis la réalisation de ce projet en concourant au transport des œuvres ; au soilage des œuvres ; à l'éclairage ; à l'impression des supports de communication et de signalétique. Nous remercions PataKes pour la gestion des réseaux sociaux ; Anne Samson Communications et son équipe pour les relations presse ; Frédérique Kirstetter pour l'accompagnement à la recherche de mécènes et partenaires ; Xavier Grandguillot pour le graphisme de la communication.

Pour la préparation de l'exposition et du catalogue, nous avons bénéficié du soutien, des conseils et de l'aide de nombreuses personnes auxquelles nous témoignons notre gratitude :

Tout d'abord à l'ensemble des agents du musée des Antiquités et plus particulièrement aux personnels qui ont œuvré à la conception et l'installation de cette exposition ; mais également à Philippe Allouche, Séverine Ballereau, Bruce Barker-Benfield, Rachel Beaujean-Deschamps, Lloyd de Beer, Philippe Blanchard, Michaël Bloche, Joseph Borges, Ghislain Brunel, Marian Campbell, Nelly Chaplain, Isabelle Cohen, Pascal Concordia, Sean Cunningham, Jeanne-Marie David, Henri Decaëns, Claire Decomps, Sandrine Decoux, Claire Delalande, Charlotte Denoël, Christine Descatoire, Ulf Dräger, Jannic Durand, Stefan Eichert, Olaf Eigenbrodt, Véronique Fekete, Petra Figeac, Andreas Fingernagel, Karim Gernigon, Bénédicte Guillot, Sarah Hardy, Judith Hénon, Anne-Hélène Hoog, Chelcie Hunt, Sophie Jugie, Irène Julier, Martha Keil, Kirstin Kennedy, Gabriele Kohlbauer-Fritz, Jean-Hervé Labrunie, Frédéric Lebis, Jacques Le Maho, Isabelle Le Masne de Chermont, Pierre-Yves Le Pogam, Sylvie Leprince, Mylène Lert, Yannick Lintz, Christoph Mackert, Étienne Mantel, Scot McKendrick, Florian Meunier, Sara Minelli, Michaël Monnier, Monika Müller, Kate Narewska, Nahla Nassar, Beverley Nenck, Véronique Notin, Barbara O'Connor, Richard Ovenden, Jeanne Paquet, Marianne Quénel, Sophie Quévillon, Christoph Rauch, Pascal Rideau, Amable Sablon du Corail, Ishwant Sahota, Emile Schrijver, Alexander Schubert, Karin Sczech, Michaëlla Selmi Wallisova, Eleanor Standley, Alexander Sturgis, Ilana Tahan, Amy Taylor, Isabelle Testu, Gennaro Toscano, Carole Treton, Irina Wandrey, Liz Wilkinson et Sebastian Zanke.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux prêteurs :

Arras, médiathèque de la ville d'Arras, Laurent Wiart
Barnstaple, North Devon Athenaeum, Naomi Ayre
Cambridge, University Library, Christopher Burgess
Châlons-en-Champagne, Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, Anne-Lise Prez
Cologne, Archäologische Zone / Jüdisches Museum, Gary White
Erfurt, Hohe Domkirche St. Marien, Falko Bornschein
Kew, National Archives, Jeff James
Londres, British Library, Roland Keating
Londres, British Museum, Hartwig Fischer
Londres, Nasser David Khalili Collection of Islamic Art, Nasser David Khalili
Londres, Victoria and Albert Museum, Tristram Hunt
Londres, Westminster Abbey, Matthew Payne
Paris, Archives nationales, Françoise Banat-Berger
Paris, bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, Jean-Claude Kuperminc

Paris, Bibliothèque nationale de France, Laurence Engel
Paris, musée d'art et d'histoire du Judaïsme, Paul Salmona
Paris, musée de Cluny - musée national du Moyen Âge, Élisabeth Taburet-Delahaye
Paris, musée du Louvre, Jean-Luc Martinez
Rouen, Archives départementales de Seine-Maritime, Vincent Maroteaux
Rouen, bibliothèque municipale, Anne-Bénédicte Levollant
Troyes, Cité du vitrail, Anne-Claire Garbe
Troyes, médiathèque du Grand Troyes, Emmanuelle Minault-Richomme
Vercelli, Comunita Ebraica di Vercelli, Rossella Bottini Treves
Weimar, Landesamt für Denkmalpflege und Archäologie de Thuringe, Sven Ostritz

L'exposition a pu voir le jour grâce à de nombreux mécènes et partenaires que nous remercions chaleureusement :

L'exposition bénéficie du mécénat financier exceptionnel de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et de la Fondation du Judaïsme Français



Fondation
du Judaïsme
Français

L'exposition bénéficie du soutien de l'association culturelle israélienne de Rouen



L'exposition reçoit le soutien de Yusit pour le multimédia et de MTCA pour le vernissage de l'exposition



En partenariat avec : La Croix, Archéologia, Expo in the city, Télérama

ABRÉVIATIONS

Arch. dép. : Archives départementales
Arch. nat. : Archives nationales
bibl. : bibliothèque
bibl. mun. : bibliothèque municipale
BnF : Bibliothèque nationale de France
f. : folio
ff. : folios
fr. : français
héb. : hébreu
lat. : latin
l. t. : livre tournois
ms. : manuscrit
NAF : Nouvelles acquisitions françaises
n. st. : nouveau style
TLDA : Landesamt für Denkmalpflege und Archäologie de Thuringe
Tos. : Tossafot

LES SCEAUX JUIFS ET LES SCEAUX ROYAUX FRANÇAIS

ANDREAS LEHNERTZ

destinés aux juifs

Au Moyen Âge, et surtout à partir du XIII^e siècle, les sceaux étaient un instrument fréquent pour valider les actes. Sous le règne de Philippe Auguste, ils furent employés par pratiquement toutes les couches de la société (BEDOS-REZAK 1980a, p. 207), si bien que chrétiens ou juifs pouvaient recourir à l'usage des sceaux. Il semblerait que leur emploi fût plus précoce parmi les juifs de France et d'Angleterre que parmi ceux d'Allemagne. Cependant, selon les époques et les contextes particuliers, les juifs n'étaient pas toujours autorisés à utiliser leurs sceaux s'il advenait qu'une validation des actes était nécessaire.

Conformément au droit en vigueur parmi les juifs, il n'était pas obligatoire de sceller un contrat établi entre deux partis juifs. Des témoins et leurs signatures étaient alors suffisants. En revanche lorsqu'un acte concernait un parti juif et un parti chrétien, le recours aux sceaux était plus fréquent.

Les sceaux non seulement constituaient un médium de représentation publique, mais affichaient aussi une dimension symbolique, évocatrice du statut social. L'intégralité des sceaux juifs connus renvoie ainsi à des individus jouissant d'un certain rang. Les juifs sigillants étaient ou bien engagés dans des affaires commerciales importantes, ou bien entretenaient des relations étroites avec les membres de la noblesse ou les élites urbaines.

Ces mêmes juifs occupaient fréquemment des positions éminentes au sein de leur propre communauté. Leurs sceaux, au même titre que les manuscrits dont ils pouvaient être propriétaires et leurs biens matériels, attestés par l'archéologie, sont bien la preuve qu'ils évoluaient dans un contexte culturel élaboré.

Les particularités formelles, stylistiques, épigraphiques et iconographiques des sceaux juifs reflètent les pratiques sigillographiques des chrétiens contemporains, qui parfois possédaient un statut social relativement similaire. Alors que les deux groupes recouraient à un répertoire iconographique souvent identique, c'est bien la présence d'une inscription en hébreu qui s'avère décisive pour identifier un sigillant juif.

La comparaison du corpus des sceaux juifs français et germaniques nous montre que les premiers sceaux juifs français sont plutôt conservés via leurs matrices, et plus rarement par leurs empreintes en cire. Le plus grand nombre des matrices françaises s'explique sans doute par le fait qu'elles furent vraisemblablement confisquées dans certaines villes par les fonctionnaires royaux. Le corpus connu des sceaux germaniques démontre au contraire une situation inverse, puisque des actes avec des sceaux juifs sont fréquemment conservés en tant que quittances dans les archives de la noblesse.



Sceau et matrice de sceau de Muskinus, juif de Trèves, première moitié du ^{xiv}^e siècle, Trèves, Rheinisches Landesmuseum, inv. 93, n° 160. Inscription à gauche : * s'(igillvm) • mvskini • iv[d(ei)] ; à droite : [משה ב"ר יהיאל] (« Moïse, fils de Yehi[el] »).

Matrice du sceau de Rabbi Samson de Coucy

Fin du XII^e - début du XIII^e siècle

Alliage cuivreux (bronze), 21,5 mm (diamètre), avec appendice de préhension au revers, lion passant contourné, שמשון ב"ר שמשון * (« Samson, fils de monsieur Samson »)

LONDRES, BRITISH MUSEUM, INV. 1872,0603.302

PROVENANCE : collection de madame Febvre (Mâcon ?) ; acheté par le British Museum en 1872 à Rollin & Feuardent (Londres ou Paris ?)

BIBLIOGRAPHIE : BEDOS-REZAK 1980a, p. 222, n° 2,23.4 ; FRIEDENBERG 1987, p. 61-63, n° 10

Il s'agit là d'un sceau parlant, puisque l'image du lion fait référence à la figure biblique de Samson (Juges, 13,1-16,31). Rabbi Samson (acronyme : Ha-RaSH ou Ha-Sar « le prince ») était un éminent rabbin ayant vécu entre la fin du XII^e siècle et le début du siècle suivant, particulièrement versé dans le domaine de la littérature talmudique et biblique. Membre d'une famille illustre qui comptait d'autres auteurs d'ouvrages rabbiniques (tels que Judah de Corbeil et Moïse de Coucy), Samson fut le disciple d'Isaac ben Samuel de Dampierre et de Judah ben Isaac Sire Léon de Paris. Il forma à son tour des disciples célèbres tels que Isaac ben Moïse de Vienne, auteur de

l'ouvrage *Or Zarou'a*, et Ézéchiass ben Jacob de Magdebourg. Ces derniers transmièrent de nombreuses citations des enseignements de Samson (URBACH 1955-1980, p. 342-344). Ce sceau est un des seuls sceaux juifs personnels du royaume français. Il s'agit d'un sceau juif typique : rond, avec une image biblique, et conservé en sceau-matrice sans empreinte sur un acte. La plupart des sceaux juifs avaient une forme ronde à l'époque médiévale, plus rarement carrée ou en navette. Les motifs bibliques et piétistes renvoyaient souvent à des symboles prouvant l'appartenance à la communauté juive,

ou alors faisaient allusion au nom personnel du sigillant. Cependant, ces symboles se retrouvaient aussi souvent associés à des sigillants chrétiens. Il existe donc un corpus sphragistique commun, même si les motifs de ce corpus furent interprétés différemment par les juifs et les chrétiens.

A. L.



46-47

46. Sceau royal destiné à confirmer les actes des juifs de Pontoise

1204

Cire, 55 mm (diamètre), appendu à un acte (75 x 165 mm) du 25 mai ou 25 décembre 1204 ; aigle au repos, tête tournée à droite, avec six fleurs de lys inscrites dans le champ [+ *TJES[TI]MONIV(M) + DEBITI. IVDEOR(VM) . PONTE[S(IE)]* (« témoignage d'une dette des juifs de Pontoise »)

PARIS, ARCHIVES NATIONALES, S 2333 n° 21 / AEII200

PROVENANCE : Archives royales

BIBLIOGRAPHIE : DOUËT D'ARCQ 1867, p. 11, n° 4496 ; BEDOS-REZAK 1980a, p. 218, n° 1.2, et p. 207, fig. 2 ; FRIEDENBERG 1987, p. 96, n° 37

47. Sceau royal destiné à confirmer les actes des juifs de Paris

1206

Cire, 55 mm (diamètre), appendu à un acte (185 x 232 mm) du 20 mai 1206, avec un contre-sceau (une intaille de pierre de 22 mm de diamètre) ; aigle au repos, tête tournée à droite, avec six fleurs de lys inscrites dans le champ, + *TES[TIMONIVM DE]BITI IVDEO[RVM P]ARISIVS* (« témoignage d'une dette des juifs de Paris »)

PARIS, ARCHIVES NATIONALES, S 2165 n° 4 / AEII202

PROVENANCE : Archives royales

BIBLIOGRAPHIE : DOUËT D'ARCQ 1867, p. 11, n° 4495 ; BEDOS-REZAK 1980a, p. 218, n° 1.1, et p. 207, fig. 1 ; FRIEDENBERG 1987, p. 94-96, n° 35

La première empreinte de sceau royal, ici destinée à confirmer les actes des juifs de Pontoise, est conservée appendue à un acte du 25 mai ou 25 décembre 1204 (*ab incarnatione domini*). Le sceau enregistre une transaction entre des juifs de Pontoise (*iudeis de Pontisara*) et l'abbé de Saint-Denis, qui permet d'annuler la dette que ce dernier avait contractée. L'iconographie du sceau présente l'aigle royal et les fleurs de lys des Capétiens, tandis que l'inscription qualifie clairement le sceau comme

étant spécifiquement utilisé pour certifier les créances auprès des juifs de Pontoise. Nous trouvons une fleur de lys sur le contre-sceau du grand sceau de Philippe Auguste (BEDOS-REZAK 1980b, pl. I, n° 1) et un aigle sur le contre-sceau en l'absence du grand sceau de Philippe Auguste (BEDOS-REZAK 1980b, pl. I, n° 2).

La seconde empreinte est appendue avec son contre-sceau à un acte du 20 mai 1206 (*in Vigilia Penthecostes*). Le contre-sceau

représente une scène d'apothéose et porte l'inscription *REI VAOL VON RE* (« Cette chose désignée par celle-là »). Dans l'acte, deux juifs de Bray-sur-Seine (*de Braia*) restituent une terre, reçue en gage, à l'abbé de Saint-Victor. Les deux juifs ont authentifié l'acte au verso avec leur confirmation en hébreu.

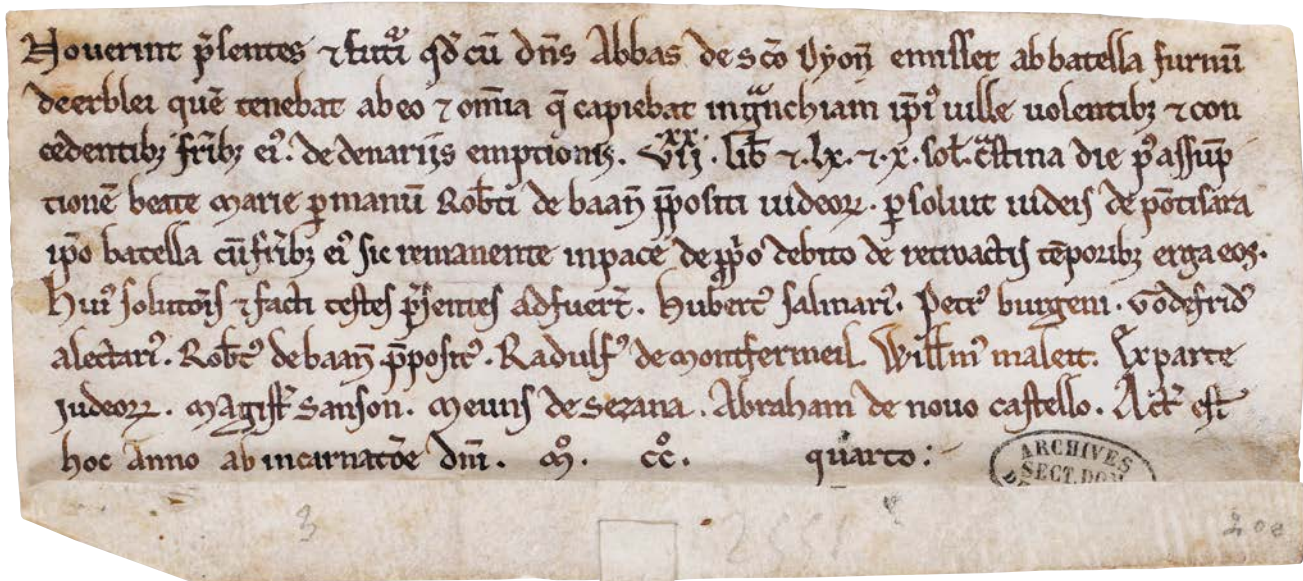
L'intérêt fiscal que les juifs offraient aux rois de France, intérêt particulièrement bien saisi à partir du règne de Philippe Auguste

(BEDOS-REZAK 1980a, p. 208), ne peut suffire à expliquer l'instauration de ce système d'authentification pour les accords passés entre juifs et chrétiens. Il est très probable que les juifs trouvèrent aussi là un moyen d'obtenir quelques assurances légales pour leurs transactions. Ce souci doit être appréhendé à l'aune d'un contexte pour eux incertain : expulsés en 1182 par Philippe Auguste, ils furent cependant rappelés dans le royaume en 1198.

Notons qu'outre-Manche, en 1285, le roi d'Angleterre Édouard I^{er} avait décidé que les marchands chrétiens avaient la possibilité de faire valider leurs actes par un sceau royal spécifique (CLANCHY 1979-1994, p. 307-308). Ce type de sceau fut créé pour certaines villes anglaises afin d'offrir plus de garanties aux marchands chrétiens, tributaires d'une situation commerciale instable. L'autorité du sceau personnel se substituait alors à un contrôle plus

institutionnel. Dans le royaume de France, le sceau royal destiné à valider les actes entre juifs et chrétiens fut officiellement instauré le 1^{er} septembre 1206, c'est-à-dire après ses premières utilisations attestées : deux ans après l'acte de Pontoise et trois ans après un acte relatif aux juifs et aux chrétiens de Provins (BEDOS-REZAK 1980a, p. 219, n° 1.3). Ces sceaux royaux furent supprimés par le roi Louis VIII en 1223.

A. L.



46

Hinc inde presentes et futuri: quod deditur iudeis de bano et clausis suis etiam et mansuram iohannis de fontem
 eo que tunc sedet apud hantymules et mansura simili capitulo beati victoris parisiensium a diebus transactis et futuris
 usque ad finem huius mundi omnino quietaverunt. quia pro debito quod debebat iam deus iudeis deus iohannes de eia
 et de mansura per maiorem tunc sicut de iudicio erant iudei reuerti. Ita quod aliqua carta quam haberent
 iudei de sessina p'dite tunc et mansura: contra presentis scriptum amodo rigorem non habuerit. Quod ut utrum
 et stabile in perpetuum teneat: in sigillo domini p'p'rii hinc testante debito iudeorum p'p'rii: licetis et
 beatis que scripte sunt manu iudeorum ab opposito et eorum uoluntate presentis carta confirmata.
 Actum in uisula penthecostes. Anno domini. m. cc. sexto. mense maio.

